



Réf: NCP GB9-09- Conservation et utilisation durable

20 juillet 2020

NOTIFICATION

Invitation à faire rapport sur la mise en œuvre de la conservation et de l'utilisation durable des RPGAA

Chère Madame / Cher Monsieur,

J'ai l'honneur d'appeler votre attention sur la résolution 5/2019 de l'Organe directeur concernant l'application des articles 5 et 6 du Traité international, portant sur la conservation et l'utilisation durable des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture¹.

L'objet de cette notification est de solliciter des comptes-rendus des Parties contractantes et des groupes de parties prenantes, en particulier ceux qui n'ont pas encore soumis leurs commentaires ou ceux qui souhaitent mettre à jour leurs précédents rapports sur la mise en œuvre de la conservation et de l'utilisation durable des RPGAA. Conformément à la résolution 5/2019, le Secrétaire rassemblera et résumera les rapports et soumettra la compilation et le résumé des ledits rapports au Comité technique ad hoc sur la conservation et l'utilisation durable des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture pour un examen plus approfondi.

En vue de faciliter la collecte de ces contributions pour examen par le Comité technique ad hoc sur la conservation et l'utilisation durable des RPGAA (ACSU en anglais) à sa cinquième réunion, provisoirement prévue du 16 au 18 février 2021, le [modèle normalisé de présentation des rapports](#)² pourrait être utilisé comme guide pour préparer un rapport narratif sur les plans et programmes existants à l'appui de l'application des articles 5 et 6.

J'apprécierais de recevoir lesdites informations avant le **31 octobre 2020** par courriel à l'adresse : PGRFA-Treaty@fao.org.

Pour toute requête ou demande d'informations complémentaires, veuillez contacter le Secrétariat du Traité international :

Mario Marino
Fonctionnaire technique
Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
00153 Rome, Italie
Mario.Marino@fao.org - PGRFA-Treaty@fao.org.

¹ Le texte intégral de la résolution 5/2019 est disponible sous : <http://www.fao.org/3/nb783en/nb783en.pdf>

² Le modèle normalisé de présentation des rapports (élaboré par le Comité d'application et approuvé par l'Organe directeur) fournit des questions clés pour l'application de l'article 5 (p. 10) et de l'article 6 (p. 14). Ces questions peuvent être utilisées comme guide pour établir le rapport sur la mise en œuvre de la conservation et de l'utilisation durable



Je vous prie d'agréer, Madame/Monsieur, l'assurance de ma très haute considération.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Kent Nnadozie', written in a cursive style.

Kent Nnadozie
Secrétaire

Traité International sur les ressources phytogénétiques
pour l'alimentation et l'agriculture